

# Conseil Municipal

## lundi 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinquième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 19 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul, Maire.

### Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

**EXCUSES** : MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, MME DECOUT Sabine par pouvoir à MME DEVIGNE Stella , MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

**Secrétaire de séance** : KOSMALKI Emilie

### **OBJET : 2023-4-25**

#### **DÉSAFFECTATION D'UN BIEN IMMOBILIER**

#### **22 Ter rue Pasteur - cadastré Section AH parcelle n° 11**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et 2241-1 ;

**Vu** le Code Général de la propriété des Personnes Publiques en son article L 2141-1 ;

**Vu** le Code Général de la propriété des Personnes Publiques en son article L 3221-1 relatif à l'avis de l'autorité compétente de l'État ;

**Vu** que lors du passage du statut d'instituteur à celui de professeur des écoles par la loi d'orientation sur l'éducation n° 89-146 du 10 Juillet 1989, les instituteurs, désormais voués à intégrer le corps des professeurs des écoles, ayant perdu le droit au bénéfice d'un logement de fonction ;

**Vu** qu'initialement l'immeuble servait de logement de fonction au profit du personnel enseignant de l'école Louis Pasteur ;

**Vu** que l'immeuble ayant perdu sa vocation première et n'ayant plus l'utilité de mission de service public, le bien est désaffecté du domaine public de l'éducation ;

**Vu** que la Commune a le souhait de le déclasser du domaine public communal pour le réintégrer dans le domaine privé communal ;

**Considérant** l'avis favorable émis par Madame la Rectrice de l'Académie de Lille le 14 juin 2023 ;

**Considérant** l'avis favorable émis par Monsieur le Préfet de Lille le 27 juin 2023 ;

**Monsieur le Maire** sollicite l'autorisation de constater la désaffectation du bien et de déclasser l'immeuble sis 22 Ter rue Pasteur du domaine public communal et de le classer dans le domaine privé de la commune.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**Article 1** : autorise Monsieur le Maire à constater la désaffectation et à déclasser l'immeuble du domaine public communal.

**Article 2** : autorise Monsieur le Maire à affecter l'immeuble dans le domaine privé communal.

**Article 3** : autorise Monsieur le Maire à procéder aux diagnostics règlementaires.

**Article 4** : autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette désaffectation.

**Résultats de vote :**

**Adopté à l'unanimité**

**Pour : 23 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine est un vote par pouvoir de DEVIGNE Stella , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie

Contre : 0 voix

**Abstentions : 4** M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

**M. Fontaine Jean-Paul**